

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **GM Conseils Assurances SA, Genève**
2.

Nom et siège de la société anonyme reprenante: Courtage SA (devenue maintenant SYMPHONY SA, Genève), Lausanne
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 18.06.2004
5.

Echéance de préavis des créances: **23.11.2005**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: c/o SYMPHONY SA, route de Malagnou 40, 1208 Genève
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 al. 3 CO.

Fontanet Jeandin & Hornung
1211 Genève

(03070420)